

Je ne décolère pas

Date : 28 juillet 2019

Le Département d'Ille-et-Vilaine consent chaque année un nombre très important de subventions à des tiers.

Jusqu'en 2017, il était tenu de publier annuellement la liste exhaustive (mais sommaire) des subventions accordées à des associations dès le 1^{er} euro.

C'est ainsi que nous savons qu'en 2017, nonobstant toutes les subventions qu'il a par ailleurs accordées à d'autres organismes de droit privé et collectivités de droit public, il a attribué aux seules associations - soit par décision unilatérale, soit par voie de convention - 860 subventions d'un montant compris entre 100 et 1.604.892 euros.

Depuis 2017, il n'est plus tenu de publier la liste des subventions allouées par décision unilatérale, mais il doit publier des informations plus complètes (qualifiées de « données essentielles ») en ce qui concerne les subventions consenties à tous les organismes de droit privé par voie de convention, et il doit y procéder au plus tard 3 mois après la signature de ladite convention.

On se souvient que ces conventions restent facultatives au-dessous d'un montant de 23.000 euros mais sont par contre obligatoires au-dessus de ce seuil.

Le 24 juin dernier, j'ai demandé au Département à quel horizon il serait en mesure de se mettre en conformité avec la réglementation puisqu'il ne l'est pas, et de bien vouloir me dire si - dans l'attente - quelque chose faisait obstacle à la publication des subventions allouées aux associations en 2018 selon les modalités antérieures.

Le Département n'avait apporté aucune réponse à ces 2 questions.

Tout juste avait-il laissé entrevoir une possible actualisation ce mois-ci du [leurre](#) qu'il a publié sur son site internet au mois de décembre dernier, et nous approchons de la fin du mois.

Aujourd'hui encore, cette manoeuvre de diversion à objectif grossièrement dilatoire (que vous pouvez voir [ICI](#)) me révolte profondément : je n'admets pas d'être ainsi roulé dans la farine.

Car tout se passe comme si le Département d'Ille-et-Vilaine continuait à croire sans aucun état d'âme que l'on peut prendre les citoyens pour des imbéciles, en leur racontant impunément n'importe quoi pour sauver la face et gagner du temps.



Je voudrais donc savoir quand, à ce niveau d'organisation territoriale que l'on nous présente comme un indispensable niveau d'exercice de la démocratie (alors que, pour peu que l'on s'y intéresse, on peut constater tous les jours que c'est un bien réel niveau d'opacité), on finira par entendre un jour que nous n'avons pas besoin de baratin mensonger mais de franchise et de loyauté... parce que - avec ou sans gilet jaune - nous prétendons essayer de comprendre le monde dans lequel nous vivons.